



PROJET 2023
DEVENIR
ORGANISME
DE FORMATION

ACTION SOCIALE

**DÉCOUVREZ NOTRE
NOUVEAU CONTRAT**

NOUVEAUTÉ

**CRÉATION D'UN
NOUVEAU PÔLE**

EMPLOI

**LES RENCONTRES
DE L'APPRENTISSAGE**

ÉDITO



C'est parti pour un nouvel épisode !

Je profite de cette nouvelle année pour vous confirmer toute notre motivation à s'engager à vos côtés pour faciliter vos missions. 2022 était déjà redevenue une année presque normale, alors faisons de 2023 une année exceptionnelle !

Dans ce numéro, vous retrouverez une rétrospective 2022 qui vous rappellera les meilleurs événements de l'année passée, mais aussi une présentation de nos nouveaux projets 2023.

Au menu, de la médiation, un nouvel organisme de formation, une certification et cerise sur le gâteau, un contrat départemental d'action sociale !

Avant de vous laisser entamer la lecture de ce 14^{ème} PANORAMA, je souhaite vous annoncer officiellement notre future installation dans de nouveaux locaux début 2024. Les travaux viennent de débuter et c'est une très grande satisfaction de pouvoir vous en informer. Tout au long de nos prochains numéros, ainsi que sur notre page facebook, vous pourrez suivre l'état d'avancement de notre projet immobilier.

Bonne lecture !

Michel BALLAND • Président du CDG88

SOMMAIRE

- 4 ACTION SOCIALE**
Le contrat-cadre d'Action Sociale porté par le CDG88 est prêt !

- 5 CDG88**
6 pôles de compétences pour une offre de service polyvalente

- 6 NOS PROJETS 2023**
-
7 Création d'un organisme de formation, certification, médiation

- COTISATIONS**
Le CDG88 ne modifie pas ses cotisations 2023 et adapte ses tarifications

- 8 PERSPECTIVES ET PERFORMANCE**
Notre nouveau pôle pour de nouvelles missions !

- 9 L'APPRENTISSAGE**
Un excellent moyen d'insertion sur le marché du travail

- ÉLECTIONS PROS**
Une baisse de participation à l'échelle nationale

- 10 RETRAITE**
"Je prépare ma retraite", nos agents se déplacent en collectivité

- 11 UN NOUVEAU BATIMENT**
De nouveaux locaux dans un seul et même bâtiment pour 2024

- 12 AGENDA & NOUVEAUX AGENTS**



2022 EN IMAGES ... ENCORE UNE BELLE ANNÉE PASSÉE À VOS CÔTÉS



Rencontres RH - Open 88



Lancement de la formation "Secrétaire de Mairie"



Réunions ACP



Nouvelle identité visuelle



Atelier Retraite



Rencontres Secrétaire de Mairie



Réunion "4 thèmes"



Séminaire Contrats-Cadres



Colloque Santé et Sécurité au travail



Élections professionnelles 2022

NOTRE NOUVEAU CONTRAT-CADRE D'ACTION SOCIALE

Nous sommes ravis de vous annoncer le lancement du contrat-cadre départemental d'Action Sociale 2023-2026. La mission : améliorer les conditions de vie des agents et de leurs familles sous forme de prestations et d'aides !

UN AVANTAGE SOCIAL SUPPLÉMENTAIRE

La mise en place de ce contrat sous l'impulsion de Michel BALLAND, Président du CDG88, répond non seulement à une obligation réglementaire (depuis 2007) mais permettra de renforcer l'attractivité de la Fonction Publique Territoriale. Adapté au plus près des besoins des collectivités, ce contrat permettra de fidéliser les agents dès leur recrutement !

DES PROPOSITIONS ADAPTÉES AUX DIFFÉRENTS BUDGETS

Les collectivités ont la possibilité de choisir un prestataire, ou les deux. Pour les prestations d'Action Sociale, **6 formules allant de 96€ à 290€ sont proposées**. Pour les titres restaurant, le montant alloué est à la carte.

UN CONTRAT SUR MESURE POUR LES COLLECTIVITÉS

Océane GORNET, notre référente du nouveau contrat-cadre, a recensé les besoins en Action Sociale des collectivités en mai 2022. Suite à cette consultation, deux prestataires ont été retenus :



Pour les prestations d'action sociale



Pour les titres restaurant

Cette large sélection permet à toutes les collectivités, même les plus petites, de proposer ces avantages sociaux à leurs agents.

Vous pouvez adhérer dès à présent, pour une prise d'effet au 1^{er} mars 2023 ou à tout moment pendant la durée du contrat (2023-2026).

Le contrat concerne toutes les collectivités vosgiennes affiliées ou non affiliées. Tous les agents sont concernés, quel que soit leur statut, leur grade et leur ancienneté.



Océane GORNET
actionsociale@cdg88.fr
09 73 05 74 59



6 PÔLES DE COMPÉTENCES POUR UNE OFFRE DE SERVICE POLYVALENTE

Le CDG88 continue de se développer et se dote en 2023 de 6 pôles de compétences. Un catalogue de l'ensemble de nos prestations de services vous sera proposé dans les prochains mois !



67

EST LE NOMBRE D'AGENTS QUI COMPOSE ACTUELLEMENT NOTRE STRUCTURE.

UNE PARTIE DE LEURS MISSIONS PERMET DE FAIRE FONCTIONNER LA STRUCTURE EN INTERNE

pôle **finances & RH internes**

- SERVICE FINANCES
- SERVICE RH INTERNES

ressources **internes**

- SERVICE QUALITÉ
- SERVICE COMMUNICATION
- SERVICE INFORMATIQUE
- SERVICE ACCUEIL TECHNIQUE ET ENTRETIEN
- SERVICE ARCHIVAGE

LE CDG88, CE SONT AUSSI (ET SURTOUT) DES MISSIONS ET COMPÉTENCES POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ DES COLLECTIVITÉS VOSGIENNES

pôle **carrières instances paritaires**

- SERVICE CARRIÈRES INSTANCES PARITAIRES
- SERVICE RETRAITE
- CONSEILS STATUTAIRES / JURIDIQUES CELLULE SIGNALLEMENT
- MÉDIATION PRÉALABLE

pôle **contrats cadres**

- SERVICE ASSURANCE STATUTAIRE
- SERVICE PRÉVOYANCE-MUTUELLE SANTÉ
- SERVICE ACTION SOCIALE

Le nouveau pôle !

pôle **perspectives & performance**

- SERVICE CONSEIL EN ORGANISATION
- SERVICE DE PROSPECTION

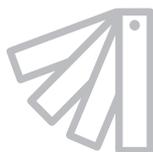
Un article est consacré à cette nouveauté en page 8 !

pôle **santé & sécurité au travail**

- SERVICE MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE
- SERVICE MAINTIEN DANS L'EMPLOI
- SERVICE PRÉVENTION HYGIÈNE SÉCURITÉ
- SERVICE INSTANCES MÉDICALES

pôle **compétences & territoires**

- SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES
- SERVICE RECRUTEMENT ET FORMATION
- ACCOMPAGNEMENT SECRÉTAIRES DE MAIRIE
- SERVICE MOBILITÉ
- SERVICE INGÉNIERIE DE FORMATION



Un catalogue de nos prestations de services est actuellement en cours de création.

Son format clair et concis permettra aux collectivités de découvrir l'étendue de nos prestations !

"Nos missions, faciliter les vôtres !"

DES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE VOS COMPÉTENCES

Pour pallier le manque d'offres de formation qui impacte les collectivités et pénalise la montée en compétences des agents de la Fonction Publique Territoriale et pour élargir l'éventail de formations adaptées aux agents dans les Vosges le CDG88 souhaite proposer :

DES ACTIONS DE FORMATION

Très prochainement élus, collectivités et demandeurs d'emplois pourront bénéficier d'actions de formation conçues et élaborées sur mesure par votre CDG.

DES BILANS DE COMPÉTENCES

DES ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

2023 SERA L'ANNÉE DE LA
CONCRÉTISATION DE TOUS CES PROJETS :

- ▶ CRÉATION DE L'ORGANISME DE FORMATION
- ▶ CERTIFICATION QUALIOPI

QUALIOPI, LA CERTIFICATION "TOP QUALITÉ"

*Proposer des formations c'est bien, être certifié c'est mieux !
C'est tout l'objectif que nous nous fixons, pour attester de
la qualité de nos actions de formation et venir souligner
l'implication de notre CDG pour accompagner les employeurs
et les agents des collectivités et établissements publics.*

Marie DROUOT animatrice Qualité
et pilote de la certification QUALIOPI

32 AGENTS DU CDG88 SONT PRÊTS À SE FORMER
POUR DEVENIR VOS FUTURS FORMATEURS. NOUS
AIMERIONS DEVENIR UN ACTEUR INCONTOURNABLE
DE LA FORMATION DANS LA FONCTION
PUBLIQUE : EN CONTACT QUOTIDIEN AVEC LES
COLLECTIVITÉS, CELA NOUS PERMET DE CIBLER
PRÉCISÉMENT LEURS BESOINS ET DE PROPOSER
DES ACTIONS SUR MESURE

AURÉLIE MATHIEU responsable du pôle
Compétences et Territoires



Devenir le 1^{er} Centre de Gestion

**ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE DE CERTIFICATION
QUALIOPI DANS LE GRAND EST !**

LA MÉDIATION, UN RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS PLUS SOUPLE, PLUS ÉQUITABLE, PLUS RAPIDE ET MOINS COÛTEUX

Une nouvelle loi* vient compléter les missions facultatives des CDG : la médiation. Plus rapide que la voie contentieuse, elle permet d'avoir une idée claire sur le coût lié au litige.

LA MÉDIATION ?

C'est un nouvel outil proposé à l'ensemble des collectivités vosgiennes afin de trouver des alternatives aux interventions du juge. Les parties sont invitées à trouver elles-mêmes les solutions les plus adaptées à leurs différends avec l'aide d'un médiateur.

Deux médiateurs sont formés pour remplir cette nouvelle mission du CDG88 : Pauline CASTIAUX et Venenzio VIAC.

Titulaires d'une certification de médiation, ils sont indépendants, neutres et impartiaux.

PLUS RAPIDE QUE LA VOIE CONTENTIEUSE

RÉSOLUTION EN
70 JOURS POUR LA MÉDIATION

RÉSOLUTION EN
PLUS DE 7 MOIS POUR UN JUGEMENT
EN PREMIÈRE INSTANCE**

De même, elle répond au principe fondamental de confidentialité pendant toute sa durée et à son issue. **Elle présente un taux d'application de la solution trouvée de 100% !**

UN TARIF CLAIR ET ACCESSIBLE

Recourir à la médiation, c'est aussi avoir une idée précise du coût lié au litige.

La tarification appliquée est accessible à toutes les collectivités.

COMMENT FAIRE ?

- Ce service vous est proposé via une convention d'adhésion
- Un formulaire en ligne sera accessible prochainement sur 88.cdgplus.fr

Pour toute question administrative ou un renseignement : contactez nos médiateurs mediation@cdg88.fr.

Une plaquette ainsi que des informations supplémentaires seront bientôt disponibles.

*Loi pour la confiance dans l'institution judiciaire du 22/12/2021 et ses textes d'application

**Données 2021 du Tribunal Administratif de Nancy

6^h DE MÉDIATION
→ **519[€]**

78€ L'HEURE SUPPLÉMENTAIRE



LE CDG88 NE MODIFIE PAS SES COTISATIONS ET ADAPTE SES TARIFICATIONS

Pour tenir compte des évolutions salariales 2022, le CDG88 a adapté sa grille de tarification 2023. Cette hausse ne concerne pas les services financés par une cotisation annuelle.

0% D'AUGMENTATION DES TAUX DE COTISATION

Les collectivités territoriales affiliées au CDG88 doivent obligatoirement s'acquitter d'une cotisation dont le taux demeure inchangé depuis le 1^{er} janvier 2019.

Les récentes revalorisations de grilles de salaires (grilles dites indiciaires) ainsi que l'augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique (+3,5 % au 1^{er} juillet 2022) induisent une augmentation des coûts de main d'œuvre du CDG88.

5% DE HAUSSE DES TARIFICATIONS HORAIRES, SEMI-JOURNALIÈRES OU JOURNALIÈRES

Lorsque les agents du CDG88 interviennent en collectivités, ils sont mis à disposition par conventionnement pour la plupart des situations : prestations d'audits carrières, prévention hygiène sécurité, conseil en recrutement, etc... Le CDG88 a fait le choix de limiter au maximum la hausse des tarifications, afin de rester cohérent et attractif pour les collectivités vosgiennes.



"PERSPECTIVES ET PERFORMANCE" UN NOUVEAU PÔLE POUR DE NOUVELLES MISSIONS

NOUVEAUTÉ

Les collectivités évoluent aujourd'hui dans des contextes budgétaires contraints. Dans le même temps, elles doivent faire face à des évolutions qui impactent sur l'ensemble des politiques publiques locales. Cela nécessite de devoir s'adapter continuellement en optimisant son organisation et sa gestion des ressources.

L'intensité et la rapidité de ces changements s'accroissent sans cesse, contraignant les collectivités à être toujours plus réactives et agiles pour se maintenir et réussir à servir les usagers pour éviter qu'elles s'essouffent voire s'épuisent. Qu'elles s'adaptent ou qu'elles innover, les collectivités et leurs organisations se transforment donc en permanence.

Le CDG88 a souhaité créer des services adaptés à ces évolutions par la mise en place d'un nouveau pôle : le pôle Perspectives et Performance.

OBJECTIF : vous accompagner, vous aider et vous conseiller dans l'apport d'outils de pilotage pour optimiser votre gestion et votre fonctionnement.

Pour y arriver de nouveaux services seront bientôt disponibles :

- ✓ **CONSEIL EN ORGANISATION,**
- ✓ **ACCOMPAGNEMENT ET PERFECTIONNEMENT DES PRATIQUES DE MANAGEMENT,**
- ✓ **FORMATIONS DES ÉLUS ...**

Dans un contexte en perpétuel changement, l'innovation de nouvelles prestations est essentielle pour vous accompagner dans votre réussite et vos performances !



L'APPRENTISSAGE, UN EXCELLENT MOYEN D'INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

À l'heure où l'attractivité de la fonction publique fait défaut et où les collectivités peinent à recruter, l'apprentissage apparaît comme l'une des solutions les plus intéressantes. Le CDG recensera prochainement vos besoins en apprentis dans votre collectivité.

63%

**DES CONTRATS
D'APPRENTISSAGE
SONT SIGNÉS DANS LA FPT**

SUR L'ENSEMBLE DES 3 VERSANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le nombre de signatures de contrats d'apprentissage a connu une augmentation continue depuis 2020, avec +31% de 2020 à 2021. L'apprentissage se révèle être un excellent moyen d'insertion sur le marché du travail. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans révolus, sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.

DU CAP AU MASTER 2, INGÉNIEUR

Véritable levier pour les collectivités, il touche toutes les filières et permet de préparer à tous les métiers de la Fonction Publique. L'apprentissage est un réel atout dans la gestion de vos agents : en prévision d'un départ à la retraite, en cas de difficulté de recrutement ou pour donner une impulsion à vos services.

**350
MÉTIERES**

**PRÉPARÉS EN
APPRENTISSAGE**

**MARDI 21 MARS
2023 13H30 > 17H30**

LES **RENCONTRES
TERRITORIALES** DE

**L'APPREN-
-TISSAGE**

LE CDG ORGANISE SES 3^{ÈMES} RENCONTRES DE L'APPRENTISSAGE

AU PROGRAMME :

- ▶ des informations sur l'apprentissage,
- ▶ la prise en charge financière du CNFPT (100% des frais de formation dans la limite du plafond de référence),
- ▶ les aides liées à l'aménagement de poste et des conditions de travail pour les apprentis en situation de handicap.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

UNE BAISSÉ DE PARTICIPATION À L'ÉCHELLE NATIONALE

Les élections des représentants du personnel aux différentes instances consultatives* gérées par le CDG88 se sont déroulées pour la première fois par vote électronique du 1^{er} au 8 décembre 2022.

La baisse de la participation confirme la tendance observée depuis 2018.

39.78% : PARTICIPATION MOYENNE SUR LES 5 SCRUTINS

La baisse de la participation des agents vosgiens suit la tendance enregistrée au niveau national dans la Fonction Publique. Une baisse importante est à noter pour la CAP catégorie C (baisse de 16,80%) et pour le CST (baisse de 17,69%) par rapport aux élections de 2018.

Et pourtant la participation des agents vosgiens est supérieure de 6 points à la moyenne de la participation enregistrée sur un panel d'une trentaine de CDG ayant opté pour le vote électronique.

68 SIÈGES POURVUS

5 organisations syndicales sont représentées : CFDT, CGT, UNSA/SNDGCT, FAFPT, et UNSA. La CFDT reste majoritaire en 2022 avec 21 sièges. Retrouvez les résultats ►



*Pour cette 1^{ère} expérience dans le vote électronique, le CDG88 et l'ensemble des collectivités affiliées ont apporté leur forte contribution afin de faciliter, sécuriser les opérations électorales de leurs agents et anticiper au mieux leur participation. **Un grand merci !***

*Le CDG88 assure l'organisation et le secrétariat des Commissions Administratives Paritaires (CAP) des catégories A, B et C, la Commission Consultative Paritaire (CCP) et le Comité Social Territorial (CST).

RÉUNIONS D'INFOS

„Je prépare ma retraite„

Des départs en retraite sont à prévoir dans votre collectivité ? Vos agents ont des questions sur les délais, la procédure, les différentes possibilités ? Nos gestionnaires retraite se déplacent dans votre collectivité !

Fin 2022, les communes de Gérardmer et de Contrexéville ont accueilli Sarah BEN ISMAIL et Fanny PETITFOUR, gestionnaires retraite CNRACL du CDG88, dans le cadre d'une réunion "Je prépare ma retraite".

Ces réunions d'information s'adressent aux fonctionnaires territoriaux âgés de plus de 50 ans et affiliés à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). Elles ont pour objectifs de partager collectivement des informations liées à la retraite et de répondre à toutes les questions que se posent les futurs retraités.

Ces réunions sont une réelle opportunité pour vos agents d'appréhender plus sereinement leur fin de carrière avec des interlocuteurs locaux disposant d'informations réglementaires fiables et sont un gain de temps pour vos gestionnaires RH !

Vous êtes intéressés ?

***Contactez-nous au service retraite
03 29 35 63 10 • retraite@cdg88.fr***



Sarah BEN ISMAIL



Fanny PETITFOUR

CDG88 : UN NOUVEAU BATÎMENT POUR 2024

Les travaux de construction du nouveau siège du CDG88 sont en cours. 1500m² de bureaux sortiront de terre début 2024 sur le site du Rond Bois dans la commune de Uxegney.



67 AGENTS PRENDRONT PLACE DANS LES NOUVEAUX BUREAUX SITUÉS À UXEGNEY

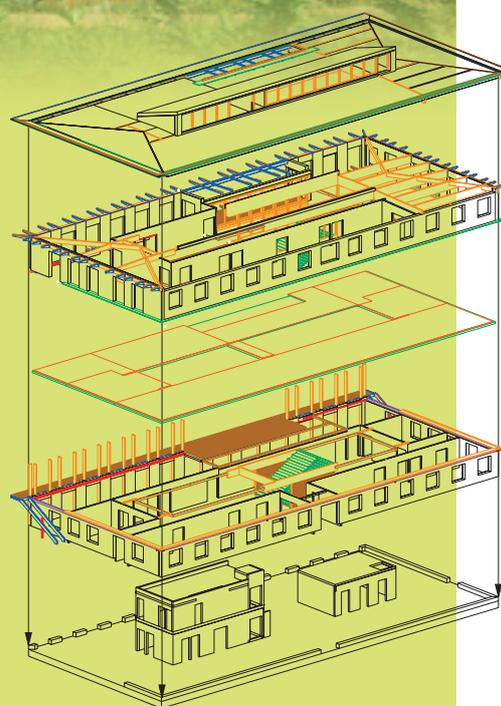
Actuellement dispersées sur 3 sites, les équipes du CDG88, composées à ce jour de 67 agents, intégreront leurs nouveaux locaux d'ici l'année prochaine. L'évolution rapide des activités et des effectifs du CDG88 (14 agents en 2013) a rendu nécessaire cette acquisition.

1500 M² DE BUREAUX

Initié en 2019, ce projet immobilier permettra d'accueillir les collectivités et leurs agents, ainsi que les agents du CDG88 et les élus du Conseil d'Administration dans de meilleures conditions. Les collectivités du département trouveront dans ce bâtiment de 1500m² un lieu de rencontre, de réunions, et de travaux en commun.

0€ DE SUBVENTION : PROJET AUTOFINANCÉ À 96 %

Le budget de ce nouvel ouvrage, d'une valeur de 4 millions d'euros, est financé en quasi-totalité par le CDG88 avec les fruits du travail produit depuis la création de l'établissement en 1985.



Appel à projet Climaxion
en cours !

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



- UN PROJET DURABLE
- UN HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE
- UNE CONSTRUCTION BIOSOURCÉE



AGENDA 2023

7 FÉVRIER	RÉUNION EN VISIO "1H POUR TOUT SAVOIR" • 14H30	
14 MARS	LES 5^{ÈMES} RENCONTRES DU RÉSEAU DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE	CHÂTENOIS
16 MARS	RÉUNION EN VISIO "CAMPAGNE AVANCEMENTS DE GRADE ET PROMOTION INTERNE 2023"	
21 MARS	LES RENCONTRES DE L'APPRENTISSAGE • 14H À 17H	UXEGNEY
23 MARS	RÉUNION EN VISIO "1H POUR TOUT SAVOIR" • 9H30	
28 MARS	RÉUNION DU RÉSEAU DES ASSISTANTS/CONSEILLERS DE PRÉVENTION	
30 MARS	PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST) (DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS LE 09/03/2023)	
7, 11 ET 13 AVRIL	RÉUNIONS TRIMESTRIELLES D'INFORMATION	
12 JUILLET	GRAND EST OPEN 88	CONTREXÉVILLE

NOS NOUVEAUX AGENTS

CÉCILE MÉNARD,
Gestionnaire assurance prévoyance
et mutuelle santé (PSC)

CHARLOTTE MOUGEL,
Gestionnaire comptable

CATHERINE RAMELLA,
Chargée de mission secrétaire de mairie

HÉLÈNE THOMAS,
Gestionnaire assurance statutaire

P
ANO
R
AMA

www.88.cdgplus.fr

 @centredegestion88



Ne pas jeter sur la voie publique

Conception & crédits photos : CDG88

Impression : Imprimerie PEGAS'PRINT (88270 Derbamont)

Tirage : 1 800 exemplaires